



COMMUNE D'AMBILLY

FORMULAIRE DE DEMANDEUR DE DÉMÉNAGEMENT



Date de la demande : / /

DEMANDE À FAIRE AU MINIMUM 15 JOURS AVANT LA DATE DU DÉMÉNAGEMENT

DEMANDE D'ARRÊTÉ TEMPORAIRE **Déménagements professionnels ou particuliers**

Demandeurs	
Professionnel	Particulier
Raison sociale :	NOM :
N° Siret – Siren :	Prénom :
Enseigne :	Adresse :
Adresse :	CP : VILLE :
CP : VILLE :	Tél/Fax :
Tél/Fax :	Courrier :
Courriel :	
Déménagement (adresse du local ou de l'habitation à déménager)	Date : / /
Numéro : Voie :	
CP : Ville :	
Présence de places de parking devant l'habitation : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	
Emménagement (adresse du local ou de l'habitation à déménager)	Date : / /
Numéro : Voie :	
CP : Ville :	
Présence de places de parking devant l'habitation : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	
	<p>Dans tous les cas, veuillez prendre contact avec la Police Municipale.</p> <p>Toute demande illisible, incomplète ou parvenue hors délai ne sera pas traitée. La mise en place des panneaux sur le trottoir doit être effectuée au minimum 7 jours avant la date du déménagement (art. R417-12 du Code de la Route). Réservation auprès de la Police Municipale : 04.50.38.05.26</p> <p>A retourner à : Mairie d'Ambilly – Service Police Municipale – B.P. 722 – 74111 AMBILLY CEDEX Tél : 04.50.38.05.26 – E-mail : police.municipale@ambilly.fr</p>
	<p>La Commune d'Ambilly attire votre attention sur le fait que votre demande peut vous être refusée pour des motifs liés à la sécurité publique, notamment lorsque des travaux ou des manifestations sont déjà programmés dans la rue.</p>

SIGNATURE :